ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

TFAD Base de données de l'Accord sur la facilitation des échanges

Ukraine

Accord ratifié: Oui

Date de ratification: 2015-12-16

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)			Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C			22 février 2017	Oui
A - 31.5%	B - 35.3%	C - 33.2%	**Not yet notified** - 0.0%	
Notification des dates indicatives de la Categorie B			22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie B			22 février 2018	Oui
Notification des dates indicatives de la Categorie C			22 février 2017	Oui
Notification des dates définitives de la Categorie C			22 août 2019	Oui
Notification des bésoins d'assistance technique			22 février 2017	Oui
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique			22 février 2018	Oui
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique			22 août 2019	Oui

Notifications de transparence			
Notified Art. 1.4	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 28 février 2019	Oui
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2020	Oui
Notified Art. 10.6.2	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2019	Oui
Notified Art. 12.2	Catégorie B	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2021	Oui

Renseignements sur l'assistance	
Notified Art. 22.3	Oui

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	A		au plus tard le 22 février 2017
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	A		au plus tard le 22 février 2017
1.3	Points d'information	B	au plus tard le 28 février 2019	au plus tard le 28 février 2019
1.4	Notification	B	au plus tard le 28 février 2019	au plus tard le 28 février 2019
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	B	au plus tard le 28 février 2019	au plus tard le 28 février 2019
2.2	Consultations	B	au plus tard le 28 février 2019	au plus tard le 28 février 2019
3	Décisions anticipées	C	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2021	du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2021
4	Procédures de recours ou de réexamen	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	C	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021
5.2	Rétention	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
5.3	Procédures d'essai	C	au plus tard le 28 février 2021	au plus tard le 28 février 2022
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	B C»B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	B C»B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021
6.3	Disciplines en matière de pénalités	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.1	Prétraitement avant arrivée	A		au plus tard le 22 février 2017
7.2	Paiement par voie électronique	B C»B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021
7.3	Séparation de la mainlevée	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
7.4	Gestion des risques	Ap Bp Cp	du 22 février 2017 au 31 décembre 2020	du 22 février 2017 au 31 décembre 2021
7.5	Contrôle après dédouanement	C E	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
7.7	Opérateurs agréés	A		au plus tard le 22 février 2017
7.8	Envois accélérés	A		au plus tard le 22 février 2017
7.9	Marchandises périssable	Ap Bp	du 22 février 2017 au 31 décembre 2019	du 22 février 2017 au 31 décembre 2019
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	A		au plus tard le 22 février 2017
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
10.1	Formalités	B	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2021
10.2	Acceptation de copies	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 31 décembre 2019
10.3	Utilisation des normes internationales	B	au plus tard le 31 décembre 2018	au plus tard le 31 décembre 2019

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 31 décembre 2020	au plus tard le 31 décembre 2020
10.5	Inspection avant expédition	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 31 décembre 2019
10.6	Recours aux courtiers en douane	B	au plus tard le 31 décembre 2019	au plus tard le 31 décembre 2019
10.7	Procédures communes à la frontière	B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021
10.8	Marchandises refusées	Ap Bp	du 22 février 2017 au 31 décembre 2020	du 22 février 2017 au 31 décembre 2020
10.9	Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2017
11	Transit	Ap Cp E	du 22 février 2017 au 31 décembre 2020	du 22 février 2017 au 31 décembre 2020
12	Coopération Douanière	Bp Cp C»B	au plus tard le 31 décembre 2021	au plus tard le 31 décembre 2021

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/N/UKR/3/Rev.4	2026-09-04	Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2, 12.2.2 - Revision 4

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/W/134	2026-04-21	Provision on the national transit coordinator - Communication from Ukraine
G/TFA/N/UKR/3/Rev.3	2025-11-17	Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2 and 12.2.2 - Revision 3
G/TFA/N/UKR/3/Rev.2	2023-03-10	Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2, 12.2.2 - Revision 2
G/TFA/W/75	2021-11-23	Trade Facilitation Agreement four year review - Article 23.1.6 of the TFA - Proposal to formalize engagement on questions relating to issues on the implementation and application of the TFA as per Article 23.1.7 of the Agreement
G/TFA/W/60	2021-10-01	Trade Facilitation Agreement four year review - Article 23.1.6 of the TFA - Comments on the first review of the operation and implementation of the TFA (G/TFA/W/41/REV.1)
G/TFA/N/UKR/3/Rev.1	2021-08-03	Articles 1.4, 10.4.3, 10.6.2 and 12.2.2 - Revision
G/TFA/N/UKR/1/Add.3	2020-12-15	Extension of time request
G/TFA/N/UKR/4	2020-02-18	Arrangements and progress in the provision of TACB support
G/TFA/N/UKR/1/Add.2	2019-08-15	Categories B and C notification- Addendum 2
G/TFA/N/UKR/3	2019-03-05	Notification articles 1.4, 10.6.2 & 12.2.2
G/TFA/N/UKR/2	2018-11-23	Notification Article 22.3
G/TFA/N/UKR/1/Add.1	2018-05-22	Categories B and C notification - Addendum 1
G/TFA/N/UKR/1	2018-01-04	Categories B and C notification
WT/PCTF/N/UKR/1	2014-08-14	Category A notification

Partage d'experiences

3 - Décisions anticipées

Date	Title
11 février 2020	Advanced rulings (Ms. Alisa Kostenko) Advanced rulings - key points

Information détaillée sur l'assistance technique

3 Décisions anticipées

C

3.1
3.2 (a), (b)
3.3
3.4
3.5
3.6 (a), (b), (c)
3.7
3.8

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance technique: soutien consultatif pour l'élaboration des lois et règlements d'application pertinents; formation sur tous les aspects de cette disposition.
• Soutien technique pour aider à développer et renforcer les capacités des fonctionnaires des douanes et du personnel d'autres organismes compétents.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: Programme de développement du droit commercial

Progrès rapporté

An advisory support for design of advance rulings primary legislation on the appropriate method or criteria, and the application thereof, to be used for determining the customs value under the particular set of facts, was provided by the Commercial Law Development Program (CLDP).
However, additional support for the development of secondary legislation and training activities for advance rulings on custom valuation are need.

3.9 (a) (i)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2019

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2019

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance technique: soutien consultatif pour l'élaboration des lois et règlements d'application pertinents; formation sur tous les aspects de cette disposition.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: Programme de développement du droit commercial

Progrès rapporté

An advisory support for design of advance rulings primary legislation on the appropriate method or criteria, and the application thereof, to be used for determining the customs value under the particular set of facts, was provided by the Commercial Law Development Program (CLDP).
However, additional support for the development of secondary legislation and training activities for advance rulings on custom valuation are need.

3.9 (a) (ii)

Date indicative de mise en oeuvre
30 juin 2020

Date définitive de mise en oeuvre
30 juin 2020

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance technique: soutien consultatif pour l'élaboration des lois et règlements d'application pertinents; formation sur tous les aspects de cette disposition.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: Programme de développement du droit commercial

Progrès rapporté

An advisory support for design of advance rulings primary legislation on the appropriate method or criteria, and the application thereof, to be used for determining the customs value under the particular set of facts, was provided by the Commercial Law Development Program (CLDP).
However, additional support for the development of secondary legislation and training activities for advance rulings on custom valuation are need.

3.9 (b) (i), (ii), (iii), (iv), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Technical assistance: advisory support for design relevant primary and secondary legislation; training on all aspects of this provision.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

Agences: Programme de développement du droit commercial

Progrès rapporté

An advisory support for design of advance rulings primary legislation on the appropriate method or criteria, and the application thereof, to be used for determining the customs value under the particular set of facts, was provided by the Commercial Law Development Program (CLDP).
However, additional support for the development of secondary legislation and training activities for advance rulings on custom valuation are need.

5.1 Notification de contrôles ou d'inspections renforcés

C

5.1 (a), (b), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Soutien technique: amélioration de l'automatisation et de l'efficacité des échanges de renseignements grâce au "guichet unique".
• Assistance technique pour renforcer les capacités des organismes pertinents en vue d'une meilleure compréhension des procédures.
• Fourniture de matériel technique aux bureaux de douane et autres bureaux pertinents présents aux frontières.

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

C

5.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance technique: soutien consultatif pour l'élaboration des lois et règlements d'application pertinents, entre autres, et formation sur tous les aspects de cette disposition.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

C

5.3.1
5.3.2
5.3.3

Date indicative de mise en oeuvre
28 février 2021

Date définitive de mise en oeuvre
28 février 2022

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Élaboration des lois et politiques pertinentes pour les organismes afin que les négociants aient droit à un second essai.
• Mise en place de laboratoires accrédités et fourniture du matériel nécessaire pour réaliser les essais.
• Renforcement des capacités des organismes pertinents présents aux frontières, des techniciens de laboratoire et des établissements universitaires en matière d'essais.

Étiquettes: *Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Agences: à determiner

Progrès rapporté

Under the UNDP Project "Initial Implementation of HCFC Phase Out in the CEIT Region" the State Customs Service of Ukraine has received equipment to detect ozone depleting substances in different forms.
However, the following support is needed:
1. Consultation of relevant officials
2. Financial support for construction of one laboratory
3. Necessary equipment to undertake testing

C

7.3.1
7.3.2 (a), (b)
7.3.3
7.3.4
7.3.5
7.3.6

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance technique: soutien consultatif et formation sur tous les aspects de cette disposition.

Étiquettes: *Ressources humaines et formation*

Membres donateurs: Union européenne

Agences: à determiner

Progrès rapporté

This provision is being currently implemented with the support of the European Union under the program "Public Finance Management Support Program for Ukraine" (EU4PFM).

Cp

7.4.3

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance technique: développement du système automatisé actuel de gestion des risques aux frontières.
• Soutien dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des infrastructures immatérielles, y compris fourniture de matériel, pour la mise en place d'un système moderne de gestion des risques.

Étiquettes: *Technologies de l’information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment*

Membres donateurs: Union européenne

Agences: à determiner

Progrès rapporté

This provision is being currently implemented with the support of the European Union under the program "Public Finance Management Support Program for Ukraine" (EU4PFM).
However, the following assistance for other relevant border agency is needed:
1. Developing the methodology of risk-based approach to the goods
2. Training and consultation

C

7.5.1
7.5.2
7.5.3
7.5.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Soutien technique: élaboration et mise en place d'un système de contrôle après dédouanement fondé sur les TI.
• Soutien financier et soutien dans le domaine des TIC et des infrastructures immatérielles pour la création de bases de données relatives aux contrôles et l'établissement de liens avec le système de gestion des risques.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC)*

Membres donateurs: Union européenne

Agences: à determiner

Progrès rapporté

This provision is being currently implemented with the support of the European Union under the program "Public Finance Management Support Program for Ukraine" (EU4PFM).

C

7.6.1
7.6.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance technique: soutien consultatif pour l'élaboration des lois et règlements d'application pertinents, entre autres, et formation sur tous les aspects de cette disposition.
• Soutien dans le domaine des TIC et des infrastructures immatérielles pour la réalisation de l'Étude de l'OMD sur le temps nécessaire pour la mainlevée.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Ressources humaines et formation*

C

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance technique pour l'examen des lois pertinentes en vue de l'établissement d'un guichet unique national regroupant l'ensemble des services.
• Soutien dans le domaine des TIC, y compris fourniture de matériel et d'un accès à l'Internet à haut débit (large bande), pour la mise en place et le fonctionnement d'un guichet unique à tous les postes frontière et postes de dédouanement.
• Nécessité de renforcer les capacités des fonctionnaires des organismes pertinents présents aux frontières et des entreprises pour les former en vue de l'établissement d'un guichet unique national.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Cadre législatif et réglementaire, Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Membres donateurs: Union européenne

Agences: à determiner

Progrès rapporté

This provision is being currently implemented with the support of the European Union under the program "Public Finance Management Support Program for Ukraine" (EU4PFM).

Nevertheless, additional technical support and training are needed for implementation of the single window by the State Service on Food Safety and Consumer Protection.

Cp

11.3
11.4
11.5
11.6 (a), (b)
11.7
11.8
11.10

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2020

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance technique (soutien consultatif et formation) et soutien dans le domaine des TIC pour l'intégration dans le nouveau système de transit informatisé de l'UE.
• Soutien financier et fourniture de matériel pour la modernisation des installations de transit aux postes frontière.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Infrastructure et equipment, Ressources humaines et formation*

Membres donateurs: Union européenne

Agences: à determiner

Progrès rapporté

These provisions are being currently implemented with the support of the European Union under the program "Public Finance Management Support Program for Ukraine" (EU4PFM).

Cp

12.5.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f)
12.5.2
12.5.3
12.6.1 (a), (b), (c), (d), (e)
12.6.2
12.10 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h)
12.11.1 (a), (b), (c)
12.11.2

Date indicative de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2021

Assistance requise pour la mise en oeuvre

• Assistance technique (soutien consultatif et formation) et soutien dans le domaine des TIC pour la mise en œuvre du système de demande.

Étiquettes: *Technologies de l'information et de la communication (TIC), Ressources humaines et formation*

Légendes

C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	E	Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 25 novembre 2026
Mis à jour le 18 septembre 2026

2026 © TFAD - http://www.tfadatabase.org